

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Paysagiste (salarié, chef d'équipe, encadrant ou collaborateur)
- Agent service technique espaces verts

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Justifier d'un an d'activité professionnelle
- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Réussir les épreuves de sélection
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Titre de Techniciens Jardins Espaces Verts niveau Bac – Possibilité de modularisation par blocs de compétence
- RNCP : N°37187 – Certif info : N°114236

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Aménagements paysagers
- Certificat de spécialisation

UN TREMPLIN POUR ...

- Accéder directement à l'emploi

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- 67 % de réussite à l'examen session juin 2022 (8 reçus sur 12 présentés)
- 100% de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation : 100 % sur le marché de l'emploi dont :
 - 89 % en emploi
 - 11 % en recherche d'emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- Pour les demandeurs d'emploi, la formation est financée par la Région des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen
- Tarifs : 16 160€
- Autres possibilités de financements selon le statut : Compte Personnel de Formation, Pôle emploi, CPF de transition
Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure, la faisabilité selon le handicap

- (1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone
(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire
(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire



TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS

sur
11
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en décembre ou janvier
- 25 semaines en centre de formation
- 19 semaines en entreprise
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h



RYTHME D'ALTERNANCE

- de 3 à 4 semaines à la MFR-CFP
- de 2 à 4 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans
(Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage
- Services Espaces Verts de collectivités
- Parcs privés
- Campings

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Travail sur chantiers de création d'aménagements paysagers (ex : plantation, engazonnement, allées, dallage, ...)
- Travail sur chantiers d'entretien d'espaces verts (ex : taille de haies, techniques de désherbage, tonte, ...)
- Organisation de chantiers

SITE DE FORMATION

CFP MFR LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr
www.laferriere-formation.fr
Responsable de formation :
COURTIAL Franck
N°Siret : 786 402 693 00018

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers de création d'aménagements paysagers.
- Organiser, encadrer et réaliser des chantiers d'entretien d'aménagements paysagers.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- 1^{er} bloc de compétence :
- Mise en situation « réalisation d'un aménagement paysager »
 - Mise en situation « réalisation de l'entretien d'un aménagement paysager »
- 2^{ème} bloc de compétence :
- Prestation orale « veille technique », à partir d'un dossier écrit élaboré en milieu professionnel
 - Mise en situation « organisation d'un chantier de création d'un espace paysager »
 - Observation des savoir-faire professionnels « relation client »
- 3^{ème} bloc de compétence :
- Etude de cas « suivi technico-économique de chantier de création JEV »
 - Etude technique avant devis
 - Dossier de synthèse des pratiques professionnels

Les blocs de compétences sont accessibles indépendamment

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

- Méthodes variées, actives et participatives, quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, guidance des dossiers de certification, travail d'auto-évaluation.
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents-professionnels.
- Mise en situation professionnelle ou ateliers.
- Semaines de chantiers écoles : travaux extérieurs en appui du projet d'établissement encadrés par un intervenant professionnel
- Visites diverses : pépinières, fournisseurs, salon du végétal, festival des jardins de Chaumont sur Loire...

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.001.4385 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.